



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 05 décembre 2022

Délibération n° 9-29-2022
Rapporteur : Madame Marie-Lyne VAGNER

Votants pour : 11
Votants contre : 0
Abstentions : 0

L'an deux-mille-vingt-deux, le 05 décembre, à dix-neuf heures, les membres du conseil d'administration se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Marie-Lyne VAGNER, Présidente.

Présents : Marie-Lyne VAGNER, Sara FERAUD, Frédérique PARIS, Sabrina BECHET, Pascal DIDTSCH, Sylvie GUERRAND, Thérèse FICHET-GIRARD, Elisabeth ERARD, Nora MAGNAN, Brigitte MARY, Gérard DUBUCHE.

Excusé : Jérôme VARANGLE.

Absents : Camille DAEL, Guillaume WIENER, Sébastien LERAT, Colette GENET.

Date de la convocation : 29 novembre 2022

Objet :

RESIDENCE AUTONOMIE BUDGET – DECISION MODIFICATIVE 2022 POUR LE BUDGET ANNEXE RESIDENCE AUTONOMIE

Exposé des motifs :

Considérant que le budget primitif est voté par chapitre, les décisions modificatives sont proposées au niveau du chapitre tel que défini par l'article D.2311-4 du CGCT.

L'assemblée délibérante est appelée à se prononcer sur l'adoption des Décisions Modificatives proposés en annexe :

- Année 1 DM1 2022 – Budget annexe FRPA
-

Délibération :

VU l'instruction budgétaire et comptable M22,

VU le Code Général de la Fonction Publique, notamment l'article D 2311-4,

VU la délibération n° 4-7-2022 « Budget Primitif 2022 »,

Après en avoir délibéré, le conseil d'Administration décide à l'unanimité,

- **D'ADOPTER** les décisions modificatives 2022, conformément à l'annexe 1.

Pour copie certifiée conforme
La Présidente du CCAS
Marie-Lyne VAGNER

Marie-Lyne VAGNER



Annexe 1

BUDGET ANNEXE FRPA

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			BP 2022	DM1 2022	Budget 2022
CHAPITRE 012	64131	Rémunération principale	360 000.00 €	+ 11 000.00 €	Paiement des congés fin de contrat Recrutement sur décembre » Guso « Contrat de travail le 18 décembre »
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT			360 000.00 €	+ 11 000,00 €	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			BP 2022	DM1 2022	Budget 2022
CHAPITRE 016	6132	Locations immobilières	230 000,00 €	- 11 000.00 €	
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT			230 000,00 €	- 11 000.00 €	